

## Direction de la scolarité

Ref: CFVU2023/ D23-0606

## **CFVU DU 15 JUIN 2023**

<u>DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DE L'OUVERTURE D'UNE NOUVELLE CERTIFICATION</u> « TRANSITION ECOLOGIQUE » EN 2023-2024.

➤ La commission formation et vie universitaire de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 15 juin 2023 réunie sous la présidence de Madame Marie Mellac,

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

## Etant préalablement exposé que :

La Certification Transition Ecologique et Sociale a pour objectif de proposer à tou.te.s les étudiant.e.s de l'Université Bordeaux Montaigne qui le souhaitent, quel que soit leur niveau de formation ou leur discipline, une approche critique, théorique et pratique, sur les enjeux environnementaux et sociaux de la durabilité. A travers cette certification, il s'agit de montrer l'intérêt pratique d'une approche sociale et humaniste pour aborder les enjeux contemporains des transitions sociales et écologique. La certification propose d'une part un socle de connaissance théorique permettant de contextualiser les enjeux de transitions dans une perspective historique, politique et économique. D'autre part, sur la base d'études de cas et d'animations, il s'agit d'expérimenter les leviers d'action de la transition et de les concrétiser par la réalisation d'un projet individuel ou collectif. VHE: 20 HETD

- ➤ APPROUVE (le cas échéant à l'unanimité de ses membres) L'OUVERTURE D'UNE NOUVELLE CERTIFICATION « TRANSITION ECOLOGIQUE » EN 2023-2024.
- Délibéré par la commission formation et vie universitaire, à Pessac, le 15/06/2023.

Nombre de membres présents	14
Nombre de membres représentés	9
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	23
Nombre de votes pour	23
Nombre de votes contre	0

Le Président de l'Université Bordeaux Montaigne,

omé

Lionel LARRÉ.

Publié le : 04/10/2023

Transmis à Mme la Rectrice Chancelière des Universités d'Aquitaine le : 22/06/2023